



Parks
Canada

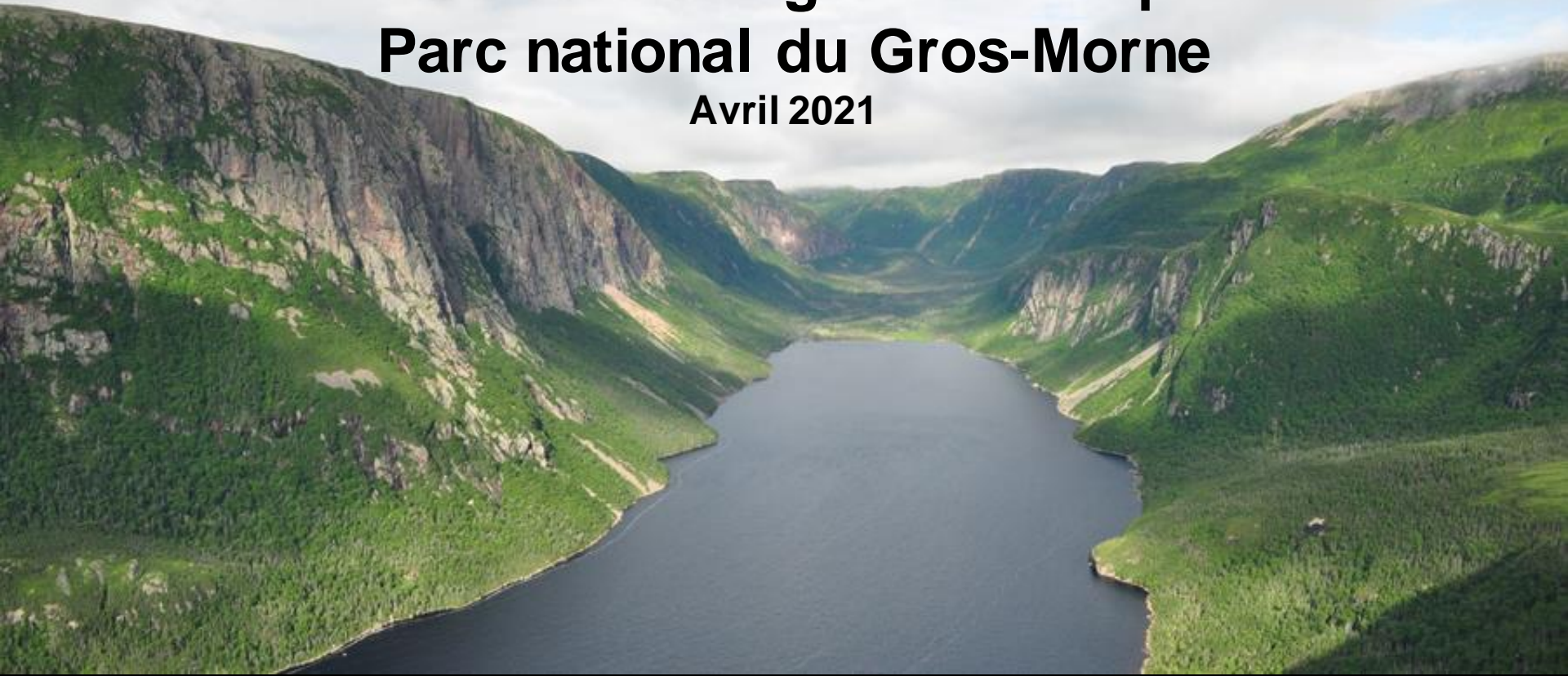
Parcs
Canada

Canada

Tordeuse des bourgeons de l'épinette

Parc national du Gros-Morne

Avril 2021





Développement d'une épidémie dans le parc national du Gros-Morne

- Les épidémies d'insectes défoliateurs sont naturelles et contribuent au retour des jeunes forêts dans le paysage
- De nombreuses espèces forestières s'adaptent aux épidémies d'insectes et en tirent profit
- La tordeuse des bourgeons de l'épinette cause d'importantes pertes économiques à l'industrie des produits forestiers du Canada



Image: Ressources naturelles
Canada



Développement d'une épidémie dans le parc national du Gros-Morne (suite)

- L'épidémie des années 1970 a touché les forêts de toute l'île de Terre-Neuve et a provoqué une pénurie de bois qui a nuit à l'industrie jusque dans les années 1990
- Les épidémies de tordeuses peuvent durer jusqu'à 10 ans
- Une épidémie a débuté au Québec en 2006 et des papillons migrent vers Terre-Neuve avec les vents dominants
- La population de tordeuses augmente dans l'ouest de Terre-Neuve depuis 2017

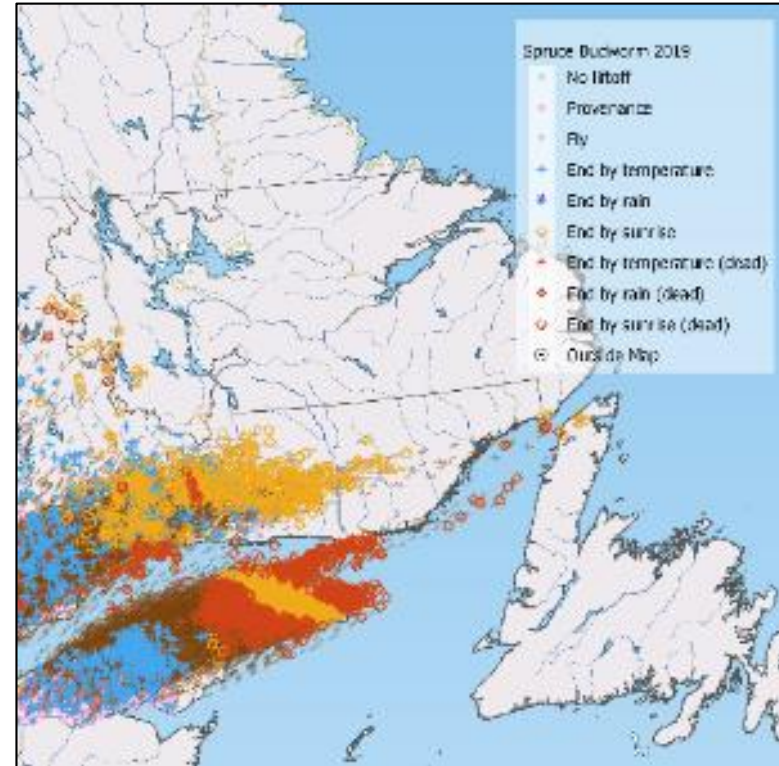


Image: Ressources naturelles Canada



Programme de lutte contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette

- Stratégie d'intervention précoce (SIP) – comprend des arrosages contre la tordeuse avant l'apparition d'un foyer. En usage au Nouveau-Brunswick depuis 2014
- 356 km² de forêt arrosés au nord du parc national du Gros-Morne en juillet 2020





Programme de lutte contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette (suite)

- La province demande que le parc national soit inclus dans le programme de lutte contre la tordeuse à partir de 2021
- La préoccupation de Parcs Canada tient au fait que les épidémies de tordeuses sont un processus naturel qui joue un rôle clé dans l'écosystème forestier
- Parcs Canada doit évaluer les effets possibles sur les zones situées à l'extérieur du parc tout en respectant ses lois et ses politiques



À quoi ressemblerait la lutte contre la tordeuse dans le parc national du Gros-Morne?

- La cartographie a montré que 20% des forêts du parc pouvaient être traitées l'an dernier
- L'été chaud et sec de 2020 a causé une augmentation importante du nombre de tordeuses; jusqu'à 400 km² du parc pourraient être traités en priorité en 2021





À quoi ressemblerait la lutte contre la tordeuse dans le parc national du Gros-Morne? (suite)

- Première défoliation observée dans le parc durant l'été 2020; les arbres meurent après quatre à cinq ans de défoliation répétée
- Les zones de traitement pourraient inclure les terrains de camping, les aires de fréquentation diurne, les sentiers, et les parcelles de récolte de bois à usage domestique, ainsi que les forêts de hauts plateaux et les zones autour des collectivités enclavées
- Traitements de suivi probables dans les années à venir



Méthode de lutte contre la tordeuse

- Le pesticide *Bacillus thuringiensis*, var. *kurstaki* (*Btk*) est utilisé pour lutter contre la tordeuse des bourgeons à Terre-Neuve-et-Labrador
- Mortel pour les chenilles de la tordeuse des bourgeons de l'épinette et d'autres papillons qui mangent le feuillage traité
- Pas considéré toxique pour les humains, les autres mammifères, les oiseaux, les poissons, les amphibiens et la plupart des autres insectes



Méthode de lutte contre la tordeuse (suite)

- Pesticide appliqué en arrosages par des avions volant à basse altitude
- L'application contrôlée réduit les impacts sur les espèces non ciblées et les zones tampons permettent d'éviter les eaux de surface
- L'efficacité dépend du temps et du stade de croissance des chenilles; des traitements répétés peuvent être nécessaires



Image: Ressources naturelles
Canada



Loi et politique

- La *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et le plan de gestion du parc national du Gros-Morne stipulent que le maintien de l'intégrité écologique est la première priorité dans la gestion des parcs nationaux. L'interruption d'une épidémie de tordeuses peut entrer en conflit avec cette priorité.
- La politique de Parcs Canada permet de manipuler les processus naturels, comme les épidémies d'insectes, afin de prévenir les effets négatifs graves sur les terres avoisinantes:
 - La manipulation ne peut avoir lieu que si un certain nombre de conditions sont réunies, notamment l'obligation de ne pas porter atteinte aux écosystèmes
 - L'intervention n'est autorisée que lorsqu'il n'existe aucune autre solution de rechange raisonnable



Loi et politique (suite)

- Le président et directeur général de Parcs Canada a demandé au personnel d'élaborer un guide pour cette décision et d'autres décisions similaires.
- Le ministre responsable de Parcs Canada a pour mandat de: *“Travailler avec le ministre des Ressources naturelles pour... investir afin de contribuer à la protection des arbres contre les infestations et, lorsque cette mesure est appropriée sur le plan écologique, aider à reconstruire nos forêts après une incendie.”*





Prendre la décision

Dire “Non” signifie:

- Une épidémie pourrait se développer et entraîner la perte d'une forêt mature dans le parc national du Gros-Morne
- Des questions pourraient être posées sur la santé des forêts et l'esthétique du parc
- Compte tenu de la poursuite de la gestion de l'original, une épidémie pourrait contribuer à la régénération des forêts
- Une épidémie peut nuire aux exploitants de bois à usage domestique
- Ne pas traiter les zones du parc pourrait aggraver la situation à l'extérieur du parc





Prendre la décision (suite)

Dire “Oui” signifie:

- Le traitement aurait lieu à la fin juin ou au début juillet pendant deux ans ou plus
- Des préoccupations pourraient être exprimées concernant les avions utilisés pour l'arrosage et les effets potentiels du pesticide
- Des inquiétudes pourraient être soulevées quant à l'impact potentiel sur l'intégrité écologique
- S'il est mis en oeuvre, le programme de contrôle pourrait constituer un précédent pour d'autres parcs
- Les effets sur l'écosystème ne sont pas clairs; les forêts pourraient être vulnérables à des épidémies plus sévères dans le futur





Qu'est-ce qui a été fait jusqu'à maintenant?

- Parcs Canada soutient la recherche et la surveillance de la tordeuse, y compris l'obtention de permis de recherche, le soutien logistique et le soutien du personnel, la collecte d'échantillons, le soutien par hélicoptère et le soutien géomatique
- Parcs Canada collabore avec des représentants du Service canadien des forêts et du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador





Qu'est-ce qui a été fait jusqu'à maintenant? (suite)

- Le guide d'aide à la décision est évalué par des scientifiques du gouvernement fédéral et des experts externes
- Des consultations publiques sont en cours
- Une évaluation d'impact détaillée pourra avoir lieu si Parcs Canada décide de poursuivre l'évaluation de la demande





Prochaines étapes

- Rapport *Ce que nous avons entendu* à publier
- Décision initiale fondée sur la politique

Si la décision est prise de procéder à l'examen de la demande :

- Évaluation d'impact détaillée (EID)
- Décision finale concernant l'inclusion du parc dans la SIP fondée sur les commentaires, l'EID et le plan de gestion de lutte antiparasitaire intégrée
- Informer le public et fournir des renseignements détaillés sur le programme de contrôle





Nous voulons connaître votre opinion:

Courriel:

pc.grosmorneconsultations.pc@canada.ca

Poste:

Objet: Consultations sur la tordeuse des bourgeons de l'épinette

Parc national du Gros-Morne

CP Box 130

Rocky Harbour, NL A0K 4N0